

Topo-guide Massif de la Sainte-Baume



L'esprit des collines

Informations pratiques

Accès aux massifs forestiers

L'accès aux sentiers pédestres soumis à l'arrêté préfectoral est réglementé du 1^{er} juin au 30 septembre. Pour connaître les conditions d'accès, pour le département des Bouches-du-Rhône, vous pouvez appeler le 0811 20 13 13 (coût appel local) ou consulter le site suivant www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr et pour le département du Var www.var.pref.gouv.fr

Les prévisions météorologiques vous sont communiquées par l'Office de tourisme intercommunal la veille pour le lendemain dès 17h30 au 04 42 03 49 98.

Parkings

Auriol : parking des Encanaux
Saint-Zacharie : divers parkings en centre-ville
Cuges-les-Pins : divers parkings en centre-ville

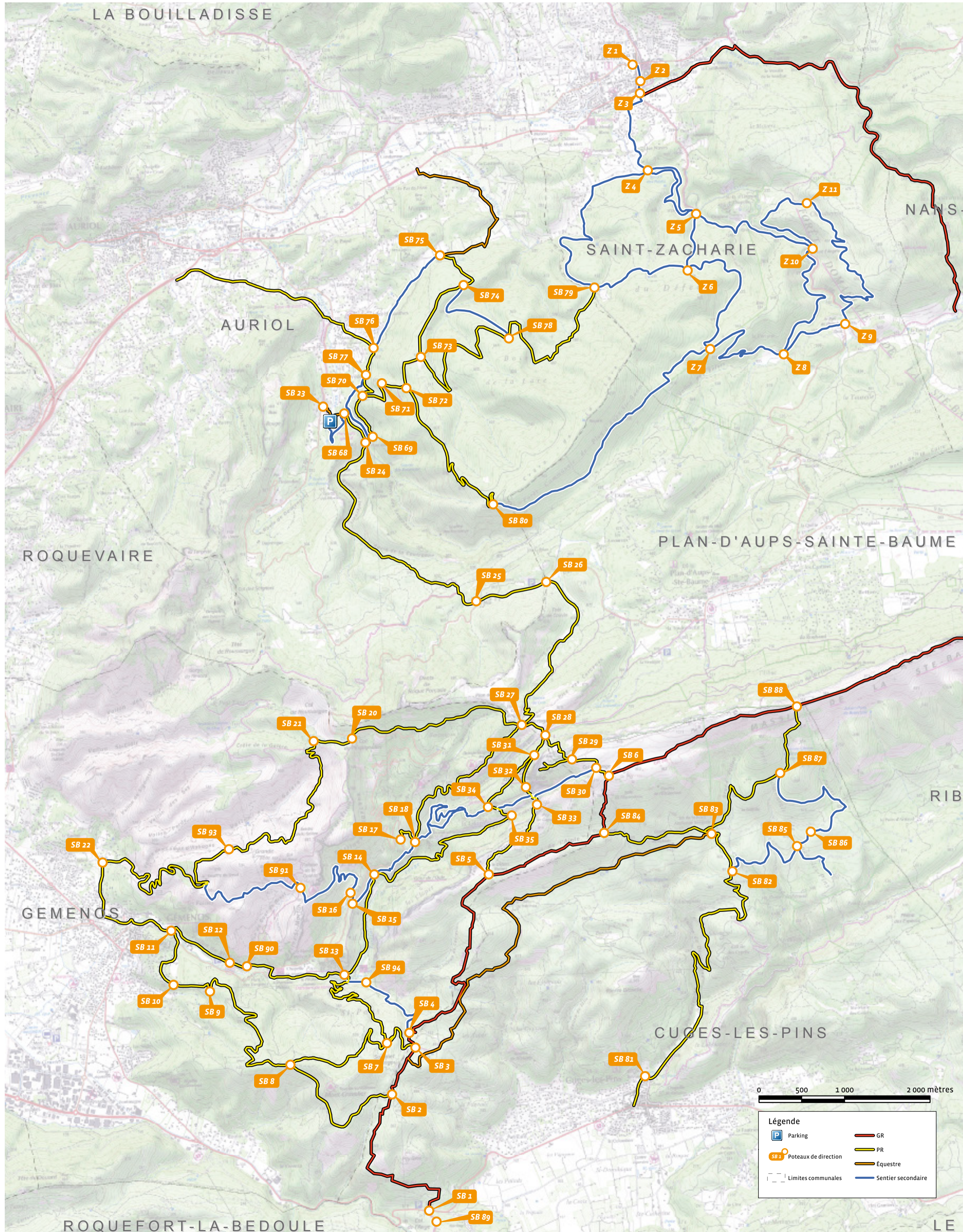
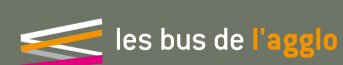
Bus de l'agglo

Les bus de l'agglo sont gratuits. Rendez-vous sur le lieu de départ de votre randonnée grâce aux lignes suivantes (horaires sur www.bus-agglo.fr):

8 • Saint-Zacharie – Auriol – Roquevaire – Aubagne Pôle d'Échanges

9 • Saint-Zacharie – Aubagne Pôle d'Échanges

11 • Cuges-les-Pins – Aubagne Pôle d'Échanges



Légende	
	Parking
	Poteaux de direction
	Limites communales
	GR
	PR
	Equestre
	Sentier secondaire